

## **«Développons des potagers urbains à Thônex, dans le but de faire pousser fruits, légumes et liens sociaux».**

### *MOTION*

Considérant:

le succès rencontré par l'agriculture urbaine à travers le monde (cf le film Demain : [HYPERLINK "https://www.demain-lefilm.com" https://www.demain-lefilm.com](https://www.demain-lefilm.com)), ainsi que les expériences de jardins collectifs et de potagers urbains (plantages urbains) en de nombreux endroits à Genève;

le succès représenté à Thônex par le potager urbain « Les amis de Thônex » (situé entre le chemin des Deux-Communes et l'école Marcelly);

l'encouragement à la création de plantages urbains qui a été retenu comme un objectif dans le plan directeur cantonal 2030;

la volonté de la commune d'encourager les mesures pour sauvegarder la biodiversité sur son territoire, en promouvant notamment des actions participatives associant les habitants et le renforcement des mesures Agenda 21 (cf : *Thônex sur la voie du développement durable*, plaquette publiée en 2015);

la volonté de la commune de développer des actions favorisant l'intégration et la cohésion sociale ;

ainsi que la révision actuelle du PDCom de Thônex

le Conseil municipal

demande

au Conseil administratif

1. d'étudier en lien avec la commission *Urbanisme, Environnement, Développement durable et Agenda 21* le développement de potagers urbains et jardins collectifs dans les lieux où cela peut être possible (et notamment sur les pelouses stériles à proximité des

immeubles).

2. de prendre les contacts nécessaires avec les propriétaires immobiliers, les habitants des quartiers concernés et les associations intéressées.

Exposé des motifs :

La Nature revêt une importance fondamentale pour l'être humain et pourtant on a que trop tendance à l'oublier dans notre monde. La raison principale de ce phénomène est que le contact avec le milieu naturel se perd souvent dans la vie urbaine et l'on ne sait plus vraiment reconnaître les essences des arbres, les noms de fleurs et des petits fruits.

La pratique du jardinage de proximité est un moyen de retrouver ce contact, donc de se ressourcer d'une manière simple et efficace. C'est aussi une façon de produire facilement quelques fruits et légumes (en appliquant les principes de la Charte des Jardins) qui améliorent l'ordinaire et développent l'estime de soi. C'est enfin l'occasion de rencontrer d'autres gens et de s'enrichir dans l'échange en développant des contacts avec ses voisins lorsque les potagers (plantages) sont situés à proximité des immeubles.

A Thônex nous connaissons déjà une expérience de potagers urbains, puisqu'il existe depuis 2011-2012 - à l'initiative du Conseil administratif - une première parcelle qui s'est développée avec succès à Marcellly (entre le chemin des Deux-Communes et l'école). Nous pensons qu'il est temps d'étendre cette expérience à d'autres endroits de la commune (qu'il convient d'identifier) où les besoins de jardinage et de relations de voisinage sont tout aussi appréciés. Pour réaliser ce type de projets, il faut bien sûr combiner le souhait des habitants, la bienveillance des propriétaires et une attitude proactive de la commune, soucieuse du bien commun et de la qualité de vie de ses habitants. Ce projet s'inscrit dans la perspective des autorités communales qui ont affiché leur intention d'encourager les mesures pour sauvegarder la biodiversité sur notre territoire, ainsi que les actions participatives associant les habitants dans le cadre des mesures Agenda 21 (cf : *Thônex sur la voie du développement durable*, plaquette publiée en 2015)

Cette motion souhaite apporter un signal d'encouragement à celles et ceux qui veulent développer des projets de proximité en lien avec la Nature dans la vie quotidienne des quartiers au nom du bien-vivre à Thônex. C'est dans cet esprit que nous vous invitons à soutenir cette motion sur l'encouragement à la réalisation de potagers urbains.

Philippe NOËL   Heidi TERCIER   Adrien RUFENER   Bruno DA SILVA

